

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 15 SEPT 2017.

Le conseil municipal s'est réuni vendredi sous la présidence du Maire : Alain Marzin.

Ordre du jour :

1 **CCKB : Modification des statuts.**

Le conseil donne son accord pour la modification des statuts de la C C K B en y ajoutant des compétences .

2 **C C K B** : Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets (2016) :

Après présentation de la synthèse , le Conseil Municipal donne un avis favorable.

3 **C C K B** : Rapport d'activité du service public d'Assainissement non collectif 2016 (SPANC).

Après présentation du rapport, le Conseil Municipal donne un avis favorable.

4 **Rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service d'eau potable :**

Présentation de la délibération du comité syndical du 19 Juillet 2017.

La population desservie est de 10.000 habitants.

L'eau étant distribuée à 4.695 abonnés. La consommation moyenne d'un usager est de 120 m3, le coût étant de 391,78€. Le linéaire du réseau étant de 607 kms.

Le projet de fusion avec les syndicats de St Maudez et celui de St Nicolas Du Pélem sera effectif au 1er Janvier 2018.

Avis favorable du Conseil Municipal .

5 **Convention 2017/2018 avec l'OS L de mise à disposition d'un directeur T A P :**

Afin d'assurer la direction des TAP pour la dernière année scolaire, le conseil municipal a approuvé la reconduction de la convention de mise à disposition d'un personnel qualifié par l'Office des Sports et Loisirs.

6 **Cimetière : Attribution des travaux de libération des emplacements :**

Suite à la procédure de reprise des sépultures en terrain commun,une première phase de libération des emplacements peut être lancée, 45 tombes sont concernées pour l'instant.

Trois entreprises de pompes funèbres ont été sollicitées afin de réaliser ces travaux.

Après analyse de la commission appel d'offres,c'est l'entreprise Le Madec de Callac qui a été retenue pour un montant de 14.904,00€ttc,plus 3 plaques sur l'ossuaire pour 580€ttc, plus gravure sur plaque 2,70€ la lettre.

Avis favorable du Conseil Municipal.

7 **Urbanisme : C U , rue du Château d'eau**

L'étude de Mtre Le Lay a déposé une demande de C U pour le projet de construction d'une maison d'habitation sur la parcelle YH102.

La commune fera parvenir à la commission CDPENAF une délibération motivée afin que la DDTM de Rostrenen puisse instruire le dossier.

Avis favorable du Conseil Municipal.

8 **Installation classée :** Gaec des Sources à Glomel

La demande d'autorisation présentée par le Gaec des Sources de Glomel pour l'extension d'un élevage porcin , a été présentée au Conseil Municipal, qui a donné un avis favorable à ce projet.

9 Questions et Info diverses :

– **Extension du Cabinet Médical** : les travaux étant terminés, resteraient quelques finitions à effectuer.

Deux nouveaux médecins viennent de s'installer, ce qui porte le nombre à 4 désormais et l'arrivée d'un cinquième étant annoncée durant l'hiver prochain.

Aménagement des entrées de bourg :

Une réunion avec l'ATD a eu lieu le 21 Juillet afin de connaître son avis sur les esquisses proposées. Une prochaine réunion étant prévue le 27 Sept prochain.

Aménagement rue de la gare :

Des passages « caméra » ont été réalisés afin de connaître l'état des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales. Les résultats seront connus prochainement.

Programme voirie 2017 :

Des travaux supplémentaires ont été réalisés , rue Gwaz line, Pont put, et venelle du Moulin Bleu (tout en restant dans le montant initial du marché) .

Déclassement domaine public :

Une enquête publique aura lieu du 18 Sept au 2 Octobre pour déclassement dans les villages de Kerviguen, La montagne, et Quilliou- Suzanne.

Consultation en cours, afin de désigner un cabinet d'audit en assurances :

Le but étant de revoir tous les contrats d'assurances en cours ,avec des nouveaux bâtiments communaux à intégrer.

Bilan été 2017 :

Le bilan de l'été au camping n'a pas été bon, la météo ayant été défavorable à partir du 20 juillet donne sans doute cette explication.

Dotations de l'Etat :

Depuis 2014, la D G F a chuté de 68.896€(-23%). Cumulée avec la dotation de solidarité communale(D S R), nous constatons une diminution des aides de l'état de -66.435€. Ces dotations ne sont pas connues lors de l'élaboration du budget primitif.

Placement du legs de Mr Kerfers

Le placement du legs avait été effectué en SICAV. Ce placement a été intéressant en intérêt jusqu'à fin 2012,depuis la valeur de ces SICAV ne fait que baisser.

Subvention, école privée/ contrat d'association :

Suite à une demande de l'école privée pour une participation financière. Un projet à été présenté au Conseil Municipal par l'adjoint aux affaires scolaires Lénaïck Bertrand. Ce projet sera discuté lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Bâtiment « Triskalia » :

La commune avait trouvé un accord avec Triskalia concernant l'acquisition du bâtiment situé Rue du Dr Lemoine. Ce bâtiment devait être mis à disposition pour cette fin d'année, mais le dossier pour l'instant ne bouge pas .

La commune va donc relancer Triskalia,afin d'avoir une date plus précise de cette acquisition.

Subvention, suite à l'ouragan IRMA, qui a provoqué de gros dégâts sur les îles de St Martin

et St Barthélemy :

Après discussion, la proposition retenue est qu'une urne soit placée dans le hall de la mairie afin de recueillir les dons que la population souhaite verser ,la date maxi étant le 20 Octobre. La commune interviendrait en complément.